

AVIS DE RECHERCHE

CRASSULE DE HELMS

*Plante exotique
envahissante*

Nom latin : *Crassula helmsii* ou
Crassula recurva

Origine : Australie et Nouvelle-
Zélande

Caractéristiques : plante vivace,
amphibie à petites fleurs blanches
à 4 pétales

Signalement : plans d'eau,
mares, étangs, canaux, cours
d'eau et prairies inondables

Reproduction : bouturage très
efficace

Impact : menace la biodiversité
localement



Parc
naturel
régional
de Brière

PARTICIPEZ AU SUIVI DE L'ESPECE
www.parc-naturel-briere.com

Où la trouve-t-on?

Introduite en Europe comme plante ornementale, la Crassule de Helms se développe dans les eaux douces et calmes. Elle affectionne particulièrement les milieux qui s'assèchent momentanément. Cette plante a été identifiée dans les marais de Brière à partir de 2015. Elle s'y adapte parfaitement. Elle est également signalée dans des mares bocagères et bassins d'ornement.

Pourquoi est-elle envahissante?

La Crassule de Helms a une croissance rapide et forme des herbiers épais. De plus, elle se disperse très facilement. Un petit fragment de tige peut devenir un plant. À l'automne, elle produit des turions (bourgeons) qui assurent sa dispersion par l'eau. Animaux et hommes peuvent la transporter involontairement.

Quels Impacts ?

Lorsqu'elle prolifère, elle étouffe la végétation et menace la biodiversité locale. Si la surface de l'eau est recouverte, la faune aquatique manque d'oxygène. De plus, elle ralentit les courants et accélère le comblement des plans d'eau.



Comment la reconnaître ?

Plante grasse avec une très fine tige (1 mm) portant des petites feuilles (5 mm) en forme de pointe de lance. La distance entre les feuilles est très variable selon le stade de développement de la plante. La couleur des herbiers généralement d'un vert tendre peut devenir jaunâtre ou rosâtre. Quand ils sont développés, les herbiers ressemblent à de grands tapis de mousse.

Comment agir?

- **N'introduisez pas cette plante dans vos plans d'eau.**
- **Participez à l'inventaire de la Crassule :**

Rendez-vous sur www.parc-naturel-briere.com pour remplir l'inventaire en ligne

OU

Envoyez à plantesinvasives@parc-naturel-briere.fr la localisation de la plante (adresse, point GPS ou localisation sur une carte), des clichés numériques de la plante, de l'herbier et du site, géolocalisés si possible.

En participant à cette veille, vous nous aiderez à mieux connaître sa répartition et à construire une stratégie pour la contenir.

